

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 12 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 03 mars 2026.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Jean Pierre BUERBA, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Baptiste GRANGE, Jean-Laurent PEREZ, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Raphael BENOIT.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 12 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean-Pierre BUERBA est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **27 janvier 2026**.

Le compte rendu du conseil municipal du **27 janvier 2026** est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET COMMUNE (10-2026)

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2025 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice	2025
Résultat de l'exercice	575 517,34 €
Résultat antérieur	- 505 820,93 €
Solde d'exécution cumulé	69 696,41 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2025	
Dépenses	110 163,03 €
Recettes	195 447,92 €
Solde des restes à réaliser	85 284,89 €

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	69 696,41 €
Rappel du solde des restes à réaliser	85 284,89 €

Excédent de financement de la section d'investissement *154 981,30 €*

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	464 475,42 €
Résultat antérieur	459 002,31 €
Total à affecter	923 477,73 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	0,00 €
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
3° Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	923 477,73 €

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau